



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.



NOTE D'INFORMATION – RÉUNION PARLEMENTAIRE

À L'OCCASION DE LA COP31

16 novembre 2026, Hôtel Ethno Belek, Antalya, Türkiye

1. À PROPOS DE L'ÉVÉNEMENT

La Réunion parlementaire à l'occasion de la 31^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP31) est organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et la Grande Assemblée nationale de Türkiye.

La Réunion rassemblera des présidents de parlement et des parlementaires du monde entier, ainsi que des experts et d'autres parties prenantes, afin de renforcer la dimension parlementaire de la gouvernance climatique mondiale. Elle offrira une plateforme dédiée à l'échange d'expériences et à la promotion d'actions parlementaires concrètes, en mettant particulièrement l'accent sur la transposition des engagements internationaux relatifs au climat en une législation nationale efficace, en décisions budgétaires, en activités de contrôle et en mise en œuvre.

2. DATE ET LIEU

Réunion parlementaire : lundi 16 novembre 2026

Horaires de la réunion : 9 h 00 – 18 h 00

Lieu : Hôtel Ethno Belek, Antalya, Türkiye

Localisation du lieu et coordonnées : www.ethnohotels.com/tr/iletisim

3. PROGRAMME

Le programme est disponible à l'adresse : www.ipu.org/event/ipu-parliamentary-meeting-occasion-cop31#event-sub-page-documents/

La Réunion débutera par un discours spécial adressé aux parlementaires du monde entier, suivis de cinq séances thématiques. Ces séances porteront sur : la mise en œuvre des engagements climatiques au niveau national ; la réduction des déchets, le méthane et l'action climatique ; l'avenir du leadership climatique ; le financement de l'action climatique, l'accès aux ressources et le contrôle parlementaire ; ainsi que le renforcement de la coopération interparlementaire, des partenariats et des capacités de mise en œuvre.

La séance de clôture comprendra l'adoption du document final élaboré par les co-rapporteurs représentant la Türkiye et l'Australie.

4. PARTICIPATION

La Réunion parlementaire de l'UIP est ouverte aux parlementaires et au personnel parlementaire des Parlements membres de l'UIP, ainsi qu'aux Membres associés de l'UIP. Les délégations peuvent compter jusqu'à trois parlementaires et un membre du personnel pour les Parlements monocaméraux, et jusqu'à cinq parlementaires et deux membres du personnel pour les Parlements bicaméraux. Les parlements sont encouragés à désigner des membres travaillant sur des questions liées au climat, à l'environnement, aux finances, au budget ou à d'autres domaines politiques connexes, y compris les présidents des commissions concernées. Les délégations sont invitées à veiller à l'équilibre entre les sexes et à inclure, dans la mesure du possible, de jeunes parlementaires. Les places ne seront pas attribuées et dépendront de la capacité d'accueil de la salle de réunion.

5. INSCRIPTION

Tous les délégués participant à la Réunion parlementaire doivent s'inscrire via le lien suivant : parliamentarymeetingatcop31.vfairs.com/fr/ Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 2 novembre 2026, mais nous encourageons vivement les délégations à s'inscrire dès que possible afin de faciliter les procédures logistiques.

L'inscription à la Réunion parlementaire est distincte de l'accréditation à la COP31 au titre de la CCNUCC.

Les délégués qui prévoient de se rendre sur les sites de la COP doivent s'inscrire en utilisant les canaux officiels de la CCNUCC. L'inscription à la Réunion parlementaire ne donne pas droit à l'accréditation du système de la CCNUCC ni à l'accès aux Zones vertes et bleues de la COP31.

6. ACCREDITATION ET BADGES

Les badges des délégués participant à la Réunion parlementaire de l'UIP seront délivrés au bureau d'inscription, situé à l'hôtel Ethno Belek, le lundi 16 novembre 2026, à partir de 8 h. Les délégués sont priés de présenter un passeport en cours de validité ou toute autre pièce d'identité avec photo valide lors du retrait de leur badge.

Les badges sont strictement personnels et non transférables. Pour des raisons de sécurité et de logistique, les participants sont priés de porter leur badge de manière visible à tout moment pendant toute la durée de la Réunion et lors de toute activité officielle ou diplomatique qui y est associée.

7. INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS

Veuillez noter qu'il n'est pas prévu d'inscription préalable pour les prises de parole. Les délégués pourront demander la parole directement pendant la réunion.

La plupart des séances comporteront des discussions interactives, permettant aux participants de faire de brèves observations ou de poser des questions. La priorité pourra être accordée aux délégations qui ne se seront pas encore exprimées. Les participants sont encouragés à prendre directement part à la discussion plutôt que de lire des textes préparés à l'avance.

Toutes les interventions doivent respecter les normes de l'UIP. Tout propos diffamatoire, intolérant, raciste ou xénophobe est strictement interdit.

Nous demandons à toutes les délégations de prévoir environ deux minutes par intervenant, car nous nous attendons à une forte participation et souhaitons veiller à ce que le plus grand nombre possible de délégués puisse prendre la parole.

8. LANGUES ET INTERPRÉTATION

Un service d'interprétation simultanée sera assuré en français, en espagnol et en arabe tout au long de la réunion.

Les demandes de canaux linguistiques supplémentaires doivent être soumises par l'intermédiaire de l'UIP à l'adresse postbox@ipu.org, au plus tard le 30 octobre. La mise en place de canaux supplémentaires sera subordonnée à la faisabilité technique et à une coordination préalable entre l'UIP

et le Parlement hôte. Les délégations qui en feront la demande devront prendre en charge tous les coûts liés à ces canaux, y compris, le cas échéant, les interprètes, les ordinateurs portables, les casques, l'assistance technique et tout autre équipement. Les délégations recevront des instructions pratiques supplémentaires avant la Réunion.

9. FORMALITÉS RELATIVES AU VISA

Les délégués sont tenus de procéder eux-mêmes aux démarches nécessaires à l'obtention de leur visa. Il est conseillé aux participants ayant besoin d'un visa de contacter dès que possible la mission diplomatique ou consulaire de la Türkiye la plus proche afin d'obtenir des informations sur les procédures et les documents requis.

Il est également conseillé aux délégués de s'assurer que leur titre de voyage ou leur passeport est valable pendant au moins six mois à compter de la date d'arrivée en Türkiye. Pour obtenir des informations détaillées et actualisées sur les visas, les participants sont invités à consulter le site officiel du ministère des Affaires étrangères de la République de Türkiye.

10. HÉBERGEMENT

Les délégués sont responsables de l'organisation de leur voyage et de leur hébergement.

Les participants souhaitant séjourner à l'hôtel Ethno Belek, lieu où se tiendra la Réunion parlementaire, peuvent contacter b.hazinecioglu@ethnohotel.com et s.kara@ethnohotel.com pour effectuer une réservation. Veuillez préciser, lors de votre réservation, que vous participerez à la Réunion parlementaire à l'occasion de la COP31.

Une sélection d'hôtels est proposée aux participants à la Réunion parlementaire à l'occasion de la COP31 et peut être consultée à l'adresse <https://cop31.coraltravel.com/parlamenter/>.

Pour effectuer une réservation ou demander des informations complémentaires, les participants sont invités à contacter directement l'agence de voyage par courriel à l'adresse cop31mice@coraltravel.com.

Les chambres étant attribuées en fonction des disponibilités, les délégations sont invitées à effectuer leurs réservations le plus tôt possible.

Les délégués sont également libres d'organiser eux-mêmes leur hébergement par l'intermédiaire d'agences de voyage en ligne ou de plateformes de réservation tierces.

11. TRANSPORTS

La plupart des participants étrangers arriveront par l'aéroport d'Antalya (AYT).

Des dispositions en matière de transport seront prises pour faciliter l'accès à l'hôtel Ethno Belek à l'occasion de la Réunion parlementaire du 16 novembre. Des informations pratiques sur les itinéraires et les horaires seront communiquées aux délégations inscrites avant l'événement.

Les délégations sont invitées à planifier leur trajet à l'avance et à consulter les consignes définitives relatives au transport pour la Réunion parlementaire.

12. CLIMAT

En novembre, les températures diurnes à Antalya varient généralement entre environ 12 °C et 21 °C. Les journées peuvent être douces et ensoleillées, mais il faut s'attendre à des averses occasionnelles et à des soirées plus fraîches. Les participants ont intérêt à emporter une veste légère et un imperméable.

13. MONNAIE

La monnaie locale est la livre turque (TRY/TL). À titre indicatif, 1 USD valait environ 49 TRY en octobre 2026, selon les taux de change opérationnels de l'ONU. Les taux de change officiels actualisés peuvent être consultés sur le portail de la Trésorerie des Nations Unies (treasury.un.org). Il est conseillé aux participants de vérifier le taux en vigueur avant leur départ. Les principales cartes de crédit sont

largement acceptées à Antalya et des distributeurs automatiques de billets sont disponibles dans toute la ville.

14. AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES

Fuseau horaire : UTC+3 (TRT — pas d'heure d'été)

Indicatif du pays : +90 (indicatif régional d'Antalya : 242)

Type de prise : types C et F (230 V, 50 Hz — prises européennes standard à deux broches)

Services d'urgence : 112 (numéro d'urgence unique pour la police, les ambulances et les pompiers)

Monnaie : livre turque (TRY / ₺)

COORDONNÉES

Site web officiel de la COP31 : <https://cop31.tr/>

Secrétariat turc de l'UIP : ipu@tbmm.gov.tr

Secrétariat de l'UIP : postbox@ipu.org

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir des informations actualisées sur la Réunion parlementaire, notamment le programme et les modalités pratiques, veuillez consulter la page dédiée à cet événement sur le site de l'UIP : www.ipu.org/fr/event/reunion-parlementaire-de-luip-loccasion-de-la-cop31. Pour obtenir des informations générales sur la COP31, notamment concernant l'accès aux zones de conférence et les transports, veuillez consulter le site cop31.tr/.

**Nous nous réjouissons de vous accueillir à Antalya
pour la Réunion parlementaire de l'UIP à l'occasion de la COP31.**